



## SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU CAUX CENTRAL

### Poste défense incendie

#### **Activités et tâches principales du poste :**

##### Maintenance incendie :

- Missions proposées :
  - o Contrôle triennale des points d'eau incendie
  - o Petit entretien des points d'eau incendie (peinture, signalétique, nettoyage, remplacement de chainettes, bouchons.... )
  - o Suivi du fonctionnement en lien avec le schéma communal de défense incendie

##### Zéro phytosanitaire :

- Missions proposées :
  - o Mise à disposition des machines auprès des communes
  - o Etat des lieux
  - o Utilisation des machines au sein des communes afin de sécuriser leur emploi

##### Divers :

- Entretien du bâtiment du syndicat
- Petit entretien des bâtiments : station et usine, clôtures...
- Suivi du marché espaces verts

Cette liste est non exhaustive.

**Rattachement hiérarchique :** Directeur du Syndicat

#### **Relations fonctionnelles :**

En interne : Relation avec les élus / la direction / la comptabilité / le secrétariat,

En externe : Relation avec les entreprises (travaux - entretien) / les collectivités / les délégataires / les usagers.

#### **Exigences requises :**

- Habilitation électrique,
- Disponibilité et efficacité,
- Capacité de communication,
- Réserve et discrétion,
- Connaissance en matière d'eau et d'assainissement,
- Maîtrise de la micro-informatique.

**Moyens (humains, matériels, financiers ...) mis à disposition :**

- Outils informatiques (ordinateur / photocopieur / fax / téléphone / traceur / tablette / GPS),
- Fournitures administratives,
- Matériels techniques,
- Vêtements de sécurité,
- Appareil photo numérique,
- Véhicule.

**Conditions de travail :**

- Lieu d'emploi : Yvetot (76190) et ses alentours
- Démarrage souhaité : Prise de poste dès que possible
- Temps de travail : Temps complet, 37h30 hebdomadaires (du lundi au vendredi)
- Type de contrat : CDI de droit privé
- Salaire : Rémunération selon la convention collective en vigueur + mutuelle d'entreprise possible avec une prise en charge employeur à 60 %, prévoyance (100 % employeur), CNAS, tickets restaurants...  
Salaire sur 13 mois et demi...

**Contraintes d'exercice :**

- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve,
- Garant de l'image du service public, l'agent doit avoir un comportement irréprochable,
- Travail en extérieur,
- Travail physique (charges lourdes, position de travail).

PERMIS B OBLIGATOIRE

Envoyez CV et lettre de motivation avant le 5 juin 2023 à [ressources.humaines@smeacc.fr](mailto:ressources.humaines@smeacc.fr)  
ou par courrier à l'adresse suivante : 41 Rue de l'Etang – BP 38 – 76190 YVETOT